

## Compte rendu de séance

### Séance du 13 Mars 2014

L' an 2014 et le 13 Mars à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de JOUSSET Bernard Maire

**Présents** : M. JOUSSET Bernard, Maire, Mme JACQUIN Angélique, MM : BERSON Christophe, CANTIN Jeannick, DUPIN Henri, JAMERON Guy, ROUSSIASSE Robert, ROUXEL Jean- Christophe

M. ROUXEL Jean-Christophe (pouvoir à M. JOUSSET Bernard)

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 7

**Date de la convocation** : 06/03/2014

**Date d'affichage** : 06/03/2014

**Acte rendu exécutoire** après dépôt en Sous Préfecture de Saumur le : 20/03/2014

et publication ou notification du :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JAMERON Guy

### **SOMMAIRE**

Vote du compte de gestion 2013 de la Commune - 2014/05

Vote du compte administratif 2013 et affectations de résultats de la Commune - 2014/06

Vote du compte administratif et affectations de résultat du CCAS - 2014/07

Vote du budget primitif 2014 de la Commune - 2014/08

Vote du budget primitif 2014 du CCAS - 2014/09

Vote des taux pour 2014 - 2014/10

Adhésion au groupement de commandes "Investissement voirie 2014" - 2014/11

Vote du compte de gestion du CCAS - 2014/12

Extension de la Salle Communale - 2014/13

Achat tables pour la salle communale - 2014/14

#### **Vote du compte de gestion 2013 de la Commune réf : 2014/05**

**Après** s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

**Après** avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013

**Après** s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;  
2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;  
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;  
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Vote du compte administratif 2013 et affectations de résultats de la Commune réf : 2014/06**

Report de l'Excédent de fonctionnement 2012 : 65 752.57 €  
Excédent de fonctionnement 2013 : 36 794.66 €  
Soit au total : 102 547.23 €  
Report en excédent de fonctionnement sur 2014 au compte 002 de : 52 547.23 €  
Virement au compte 1068 excédent de fonctionnement de : 50 000.00 €

Report Excédent d'investissement 2012 : 88 473.46 €  
Excédent d'investissement 2013 : 25 996.55 €  
Soit au total de : 114 470.01 €  
Report d'excédent d'investissement sur 2014 au compte 001 : 114 470.01 €

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Vote du compte administratif et affectations de résultat du CCAS réf : 2014/07**

Report de l'Excédent de fonctionnement 2012 : 1 603.24 €  
Excédent de fonctionnement 2013 : 3 209.73 €  
Soit au total : 4 812.97 €  
Report en excédent de fonctionnement sur 2014 au compte 002 de : 1 812.97 €  
Virement au compte 1068 excédent de fonctionnement de : 3 000 €

Report Déficit d'investissement 2012 : 5 619.38 €  
Excédent d'investissement 2013 : 5 000 €  
Soit au total de : 10 619.38 €  
Report d'excédent d'investissement sur 2014 au compte 001 : 10 619.38 €

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

### **Vote du budget primitif 2014 de la Commune réf : 2014/08**

Après s'être fait présenté le budget primitif 2014 de la commune, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable aux prévisions budgétaires 2014 pour la Commune.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 157 147.23 € après affectations de résultats 2013.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 203 882.01 € après affectations des résultats 2013.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Vote du budget primitif 2014 du CCAS réf : 2014/09**

Après s'être fait présenté le budget primitif 2014 du CCAS, les membres du conseil d'administration émettent un avis favorable aux prévisions budgétaires 2014 pour la Commune.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 7 812.97 € après affectations de résultats 2013.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 13 619.38 € après affectations des résultats 2013.

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

### **Vote des taux pour 2014 réf : 2014/10**

DECIDE de ne pas appliquer d'augmentation sur les taxes communales pour l'année 2014. Le produit nécessaire à l'équilibre du budget étant de 26 152 Euros.

Les taux restent inchangés, soit :

- Taxe habitation : 10,11 %
- Taxe sur le foncier bâti : 16,99 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 35,29 %

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Adhésion au groupement de commandes "Investissement voirie 2014" réf : 2014/11**

Considérant que les communes du territoire de la Communauté de Communes Loire-Longué souhaitent créer un groupement de commandes en vue de la réalisation des travaux d'investissement de la voirie pour l'année 2014; vu le Code des Marchés Publics ,et, notamment l'article 8 du chapitre III du Titre II de la 1ère partie relatif à la coordination et au groupement de commandes;

Vu le projet de convention de groupement de commandes présenté et annexé à la présente;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

\* DECIDE son adhésion au groupement de commandes " investissement voirie 2014";

\* APPROUVE la convention, annexée à la présente, définissant les modalités de fonctionnement du groupement de commandes;

\* ARRETE le programme de travaux suivants:

- VC4 et VC6: 1400 ml

\* DESIGNE M. Guy JAMERON comme représentant titulaire et M. CANTIN Jeannick en qualité de représentant siégeant à la Commission de travaux du groupement dont la Commune de Vernantes est désignée coordonateur,

\* AUTORISE M. Le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Vote du compte de gestion du CCAS réf : 2014/12**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactive s ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Extension de la Salle Communale réf : 2014/13**

M. le Maire présente le projet de Lieux Equations avec une estimation du coût des travaux.

Le projet s'élève à 140 000 Euros + honoraires. Après discussion, le projet est accepté sous conditions de l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes Loire Longué.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Achat tables pour la salle communale réf : 2014/14**

Après présentation du devis concernant l'achat de 10 tables pour la salle communale, le conseil municipal émet une avis favorable pour cet achat ainsi que d'un chariot de rangement et de 20 chaises à la société SEDI .

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 22:00

En mairie, le 20/03/2014  
Le Maire  
Bernard JOUSSET

